

**Programme personnalisé de réussite
éducative****2018-2019**3, Allée du Merle Rouge Immeuble Ecran
69190 SAINT-FONS

Téléphone : 04 72 89 11 89

Télécopie : 04 72 89 11 90

Courriel : Ce.0693019g@ac-lyon.fr

Mettre en place un ou des PPRE

Les PPRE sont organisés sur une durée courte. Ils doivent permettre de sortir d'un dispositif d'aide globale pour entrer dans un dispositif ciblé sur une période courte permettant une action intense. Les PPRE nécessitent pour être mis en œuvre des dispositions particulières en termes d'emploi du temps. + Les PPRE doivent impliquer la famille et l'élève. On tâchera de dédramatiser la présentation du projet. On veillera à proposer un projet qui ne soit pas uniquement basé sur des promesses mais plutôt sur un **engagement mutuel**.

+ Les PPRE sont à rédiger impérativement pour tout élève susceptible de ne pas atteindre les compétences de chaque palier du socle commun de compétences et de connaissances en vue de l'engager dans un parcours de réussite dans lequel tous les acteurs se mobilisent pour l'accompagner.

Les étapes essentielles**Repérer :**

- Les points forts : ce que l'élève maîtrise et ce sur quoi il pourra s'appuyer.
- Les compétences et les savoirs mal maîtrisés : on peut se référer aux résultats des évaluations.

Analyser :

- Les erreurs et éventuellement les absences de réponse : déterminer entre autres si elles sont systématiques ou non systématiques. Un entretien avec l'élève peut être mis en place.

Mettre en œuvre :

- Définir des actions prioritaires, une échéance, des modalités et des indicateurs de réussite.
- Sélectionner un nombre limité d'objectifs réalistes volontairement considérés comme prioritaires.
- Impliquer et associer l'élève et sa famille au minimum.

Conduire :

- Prévoir des temps de conduite différenciée dans la classe compatible avec les enseignements de la classe.
- Définir préalablement des dispositions en matière d'emploi du temps.

Evaluer :

- Les progrès des élèves.
- L'efficacité du dispositif


Les outils proposés

- **La feuille de progrès :**
 - Elle vise, par ses étapes en escaliers, à signifier à l'élève ses progrès même petits, lui permettant d'atteindre le sommet de l'objectif visé.
 - L'élève est alors incité à écrire, colorier les étapes à franchir ou déjà franchies.
- **Le contrat pour l'élève :**
 - Ce contrat formalise l'engagement de et avec l'élève. A favoriser au cycle 3.
- **Les troubles du langage :**
 - Eléments de repères facilitant un diagnostic.
- **Le cadre, le formulaire de référence pour tous les PPRE.**


Feuille de progrès¹

Nom :	Prénom :	Date de naissance
Ecole	Classe	

Objectif cible pour la période du _____ au _____


Actuellement je sais faire :

Objectif cible pour la période du _____ au _____


Actuellement je sais faire :

Objectif cible pour la période du _____ au _____

¹ Cet outil s'inspire de "le PPAP" de E. Blaret et A. Leveque" aux éditions scéren CRDP

Feuille de progrès (illustration)

Nom :	Prénom :	Date de naissance
Ecole	Classe	

Objectif cible pour la période du _____ au _____

	☺ <i>Je peux effectuer seul un exercice...</i>
	<i>Je peux expliquer une consigne</i>
	<i>Je peux répéter une consigne</i>
	<i>Je peux écouter une consigne</i>
	<i>Actuellement je sais qu'une consigne me dit ce qu'il faut faire</i>

Dans cette illustration, l'élève ne prend pas en compte la consigne donnée pour exécuter l'activité demandée. L'hypothèse de

Objectif cible pour la période du _____ au _____

	☺ <i>je situe une syllabe dans un mot dans toutes les positions</i>
	<i>Je situe une syllabe au milieu d'un mot</i>
	<i>Je situe une syllabe en début de mot</i>
	<i>Je situe une syllabe en fin de mot</i>
	<i>Je sais frapper toutes les syllabes orales d'un mot</i>
	<i>Actuellement je sais frapper dans mes mains les deux syllabes orales d'un mot</i>

Dans cet exemple, l'élève fait des erreurs d'identification de sons et l'analyse entraîne à formuler l'hypothèse qu'il a un problème de conscience phonologique.

Objectif cible pour la période du _____ au _____

	☺ <i>je sais lire et écrire les nombres à deux chiffres</i>
	<i>Je sais décomposer un nombre de deux chiffres en dizaines et en unités</i>
	<i>Je sais assembler des jetons par dizaines et unités</i>
	<i>Je sais représenter le résultat de l'addition par un nombre à deux chiffres</i>
	<i>Je sais additionner 2 nombres de 1 chiffre</i>
	<i>Actuellement je sais lire et écrire les nombres jusqu'à 9</i>

Important : il s'agit, ci-après, d'éléments de repérage qui doivent s'observer dès lors qu'un apprentissage explicite et un entraînement régulier ont été proposés. Les difficultés listées sont inhérentes à toutes situations d'apprentissage nouvelles. C'est leur permanence, leur nombre et leur répétition qui doivent alerter.

Seule une approche multidimensionnelle (enseignant, médecin, orthophoniste, pédopsychiatre) peut permettre de faire la distinction entre un retard et des troubles spécifiques du langage (dysphasie, dyslexie) éventuellement associés à d'autres troubles.

Cycle 1

- échanges non verbaux restreints (peu de mimiques, peu de gestes, fuite du regard),
- absence de langage ou langage inintelligible,
- absence de phrases construites (utilisation de mots isolés), tendance à l'écholalie (répétition en écho sans donner de sens),
- ne pose pas de questions, n'initie pas le discours,
- troubles de la compréhension de consignes simples,
- difficulté de mémorisation des comptines, des poésies, oubli des consignes,
- difficulté dans la construction du schéma corporel, absence de progrès.

GS

- mots souvent déformés (inversion de sons, omissions, ajouts),
- lexique pauvre, troubles de l'évocation, compensation excessive par le geste,
- altération de la structure syntaxique, difficultés dans la conscience phonologique (rimes, syllabes ...),
- troubles dans l'organisation du récit,
- troubles de la compréhension (consignes, histoire),
- troubles de l'attention / concentration (difficultés à maintenir son attention, enfant facilement distrait) / mémorisation (comptines, poésie, consignes),
- difficulté pour ranger, classer,
- difficultés d'organisation spatio-temporelle,
- gêne dans la coordination motrice, maladresse,
- graphisme très maladroit,

CP

- persistance de troubles dans le langage oral (articulation déficiente, syntaxe, vocabulaire pauvre),
- mauvaise tenue du crayon, nombreuses ratures, pas d'entrée dans la combinatoire, problèmes en conscience phonologique, phonémique,
- mathématiques : troubles de l'acquisition du nombre,
- lenteur, fatigabilité.

CE1

Erreurs phonologiques en lecture et orthographe,

Difficulté à la copie,

Saut de lignes en lecture, difficultés à mémoriser l'orthographe des mots nouveaux.

Cycle 3

- Discordance entre les capacités de compréhension et d'expression orale de l'enfant et ce qu'il exprime à l'écrit
- Difficultés à consolider un stock orthographique stable (mots invariables).

POUR UNE MOBILISATION COHERENTE DE L'EQUIPE EDUCATIVE

Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Ecole :	Classe :	Enseignant :

I Analyse des besoins de l'élève

Points forts	Points faibles

II Objectifs et plan d'actions prévus

Objectifs à atteindre par la mise en place du PPRE

Période	Compétences prioritaires à travailler	Objectif cible / indicateurs

Plan d'actions : l'emploi du temps de l'enfant décrit qui fait quoi, où, quand, comment... Le détail est approfondi plus loin.

JOURS		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	Quand ? Qui ? Où ? Comment ?					
Après midi	Quand Qui ? Où ? Comment ?					

1 - AIDE DANS LA CLASSE *PAR LES ENSEIGNANTS*

Responsable	Objectifs à atteindre	Modalités : différenciation, individualisation, tutorat, découplage, groupe de besoin, contrat....

2- AIDE DANS L'ÉCOLE : Activités pédagogiques complémentaire, stage de remise à niveau

Responsable	Objectifs à atteindre	Modalités : fréquence

3 - PROJET D'AIDE SPÉCIALISÉE (FORMALISATION PAR L'ANTENNE DE RASED)

RESPONSABLE DE L'AIDE

aide E

aide G

autre

AIDE APPORTÉE À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE (ARTICULATION ENTRE LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES)

Orthophonie

CMP

Psychomotricité

Hôpital de jour

Kinésithérapie

CMPP

Accompagnement éducatif

Accompagnement à la scolarité

Autre :

RESPONSABLE(S) DE L'AIDE et/ou PERSONNE(S) CONCERNÉE(S)

III Evaluation

Objectif cible	Date à laquelle l'objectif est atteint	Difficultés persistantes et Remarques

Signatures

Enseignant

Directeur

Elève

Parents

